

COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

La Compagnie Minière Touissit S.A. (« CMT ») met à la disposition du public son Rapport Financier Annuel au titre de l'exercice 2024 sur son site internet au niveau de la rubrique investisseurs / Rapport semestriels & annuels.

<https://www.cmt.ma/rapports-annuels/>

À propos de CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère. CMT dispose de 4 sites d'extraction et emploie 1 107 personnes à travers le Maroc, dont 751 employés sous-traitants permanents. Ses ressources techniques et humaines lui permettent de produire des métaux utiles au développement économique et technologique à travers le monde. CMT est une filiale d'Auplata Mining Group - AMG, un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minières coté à la Bourse de Paris - Euronext Growth, présent également en Guyane française et au Pérou.

Responsable communication financière

Hatim YOUSSEFI

youssefi@cmt.ma

www.cmt.ma

+212 522 786 861

+212 661 937 662

BILAN ACTIF		Du 01/01/2024 au 31/12/2024			
ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeurs [A]	24 609 772,14	22 235 772,14	2 374 000,00	6 959 022,60
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 609 772,14	22 235 772,14	2 374 000,00	6 959 022,60
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles [B]	209 038 101,93	161 841 359,47	47 196 742,46	24 455 935,96
	Immobilisations en Recherche et Dev.	154 218 826,24	153 194 692,57	1 024 133,67	1 089 929,67
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 306 618,49	8 646 666,90	1 659 951,59	1 897 813,97
	Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
	Autres immobilisations incorporelles	44 452 657,20		44 452 657,20	21 408 192,32
	Immobilisations corporelles [C]	1 141 896 047,03	644 245 549,78	497 650 497,25	441 954 908,63
	Terrains	3 123 649,00	67 929,00	3 055 720,00	3 055 720,00
	Constructions	387 348 080,51	292 522 446,72	94 825 633,79	93 424 087,78
	Installations techniques, matériel et outillage	286 196 488,79	247 127 150,53	39 069 338,26	39 875 613,11
	Matériel de transport	102 811 133,58	99 823 693,61	2 987 439,97	3 149 761,18
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	5 875 164,31	4 704 329,92	1 170 834,39	1 403 300,47
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	356 541 530,84		356 541 530,84	301 046 426,09
	Immobilisations financières [D]	702 241 666,89	182 821 901,95	519 419 764,94	581 077 764,94
	Prêts immobilisés	311 878 800,20		311 878 800,20	324 253 800,20
	Autres créances financières	11 862 655,36	9 644 222,16	2 218 433,20	2 221 433,20
	Titres de participation	378 491 911,33	173 177 679,79	205 314 231,54	254 594 231,54
	Autres titres immobilisés	8 300,00		8 300,00	8 300,00
	Écarts de conversion actif [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	2 077 785 587,99	1 011 144 583,34	1 066 641 004,65	1 054 447 632,13
	Stocks [F]	73 025 353,71	21 468 034,26	51 557 319,45	41 230 202,79
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables	61 086 246,10	21 468 034,26	39 618 211,84	32 011 673,42
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels	427 491,96		427 491,96	1 404 564,18
	Produits finis	11 511 615,65		11 511 615,65	7 813 965,19
	Créances de l'actif circulant [G]	437 392 762,98	1 844 531,26	435 548 231,72	260 195 651,14
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 411 251,97		3 411 251,97	2 460 999,98
	Clients et comptes rattachés	320 046 034,75	781 214,26	319 264 820,49	188 396 939,50
	Personnel	1 378 004,11		1 378 004,11	1 372 356,95
	État	67 432 172,76		67 432 172,76	59 997 793,63
	Comptes d'associés	36 592 625,00		36 592 625,00	6 768 988,00
	Autres débiteurs	8 147 052,68	1 063 317,00	7 083 735,68	453 938,95
	Comptes de régularisation- Actif	385 621,71		385 621,71	744 634,13
ACTIF CIRCULANT	Titres valeurs de placement [H]				
	Écarts de conversion actif [I] Eléments circulants	7 803 869,08		7 803 869,08	6 791 958,88
	TOTAL II (F+G+H+I)	518 221 985,77	23 312 565,52	494 909 420,25	308 217 812,81
	Trésorerie-Actif	26 720 191,76		26 720 191,76	27 186 775,85
	Chèques et valeurs à encaisser	0,24		0,24	
	Banques, T.G et C.C.P	26 653 054,59		26 653 054,59	27 163 564,95
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	67 136,93		67 136,93	23 210,66
	TOTAL III	26 720 191,76		26 720 191,76	27 186 775,85
	TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2 622 727 765,52	1 034 457 148,86	1 588 270 616,66	1 389 852 220,79
	TRÉSORERIE				

BILAN PASSIF		Du 01/01/2024 au 31/12/2024			
PASSIF		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	695 005 807,17		709 066 144,89	
	Capital social ou personnel (1)	168 123 300,00		168 123 300,00	
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé				
	Capital appelé	168 123 300,00		168 123 300,00	
	Dont versé	168 123 300,00		168 123 300,00	
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	225 666 999,00		225 666 999,00	
	Écarts de réévaluation				
	Réserve légale	16 812 330,00		16 812 330,00	
	Autres réserves	113 013 980,00		12 140 000,00	
	Report à nouveau (2)	185 449 535,89		123 661 850,20	
	Résultat en instance d'affectation				
	Résultat net de l'exercice (2)	-14 060 337,72		162 661 665,69	
	Total des capitaux propres (A)	695 005 807,17		709 066 144,89	
	Capitaux propres assimilés (B)				
	Subvention d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Dettes de financement (C)	197 823 657,59		204 958 076,75	
	Emprunts obligataires	100 000 000,00		150 000 000,00	
	Autres dettes de financement	97 823 657,59		54 958 076,75	
	Provisions durables pour risques et charges (D)	183 585 602,94		80 811 369,43	
	Provisions pour risques	143 535 713,97		42 182 304,46	
	Provisions pour charges	40 049 888,97		38 629 064,97	
	Écarts de conversion-passif (E)				
	Augmentation des créances immobilisées				
	Diminution des dettes de financement				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 076 415 067,70		994 835 591,07	
	Dettes du passif circulant (F)	263 980 560,60		105 260 520,78	
	Fournisseurs et comptes rattachés	66 014 659,03		64 217 105,99	
	Clients créditeurs, avances et acomptes	2 598 884,96			
	Personnel	12 426 373,22		11 650 169,06	
	Organismes sociaux	5 434 381,84		5 781 750,77	
	État	21 702 380,44		16 102 127,14	
	Comptes d'associés	2 632,22		2 632,22	
	Autres créanciers	153 000 213,54		2 400 394,62	
	Comptes de régularisation passif	2 801 035,35		5 106 340,98	
	Autres provisions pour risques et charges (G)	118 819 774,63		67 796 517,57	
	Écarts de conversion - passif (Éléments circulants) (H)	2 275 605,39		1 259,05	
	TOTAL II (F+G+H)	385 075 940,62		173 058 297,40	
FINANCEMENT CIRCULANT	TRÉSORERIE PASSIF	126 779 608,34		221 958 332,32	
	Crédits d'escompte				
	Crédits de trésorerie	73 772 768,62		120 134 648,44	
	Banques (Soldes créditeurs)	53 006 839,72		101 823 683,88	
	TOTAL III	126 779 608,34		221 958 332,32	
	TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 588 270 616,66		1 389 852 220,79	
	TRÉSORERIE				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)					
	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2	3 = 2 + 1	4
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION	613 206 916,60	544 879,49	613 751 796,09	626 048 730,82
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	586 401 552,67	544 879,49	586 946 432,16	592 047 531,52
	Chiffres d'affaires	586 401 552,67	544 879,49	586 946 432,16	592 047 531,52
	Variation de stocks de produits (1)	2 720 578,24		2 720 578,24	-898 122,62
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	23 235 940,54		23 235 940,54	23 361 030,52
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	848 845,15		848 845,15	11 538 291,40
	Total I	613 206 916,60	544 879,49	613 751 796,09	626 048 730,82
	II CHARGES D'EXPLOITATION	327 712 799,15	1 101,04	327 713 900,19	323 856 876,73
	Achats revendus(2) de marchandises				
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	146 873 112,39		146 873 112,39	155 086 423,72
	Autres charges externes	65 932 998,83	1 101,04	65 934 099,87	53 361 521,62
	Impôts et taxes	2 722 298,60		2 722 298,60	709 658,05
	Charges de personnel	64 248 416,27		64 248 416,27	68 930 663,83
	Autres charges d'exploitation	10 400 000,04		10 400 000,04	10 400 000,04
	Dotations d'exploitation	37 535 973,02		37 535 973,02	35 368 609,47
	Total II	327 712 799,15	1 101,04	327 713 900,19	323 856 876,73
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	285 494 117,45	543 778,45	286 037 895,90	302 191 854,09
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS	26 983 209,41	3 403 125,00	30 386 334,41	22 463 912,03
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	1 500,00		1 500,00	28 975,00
	Gains de change	3 400 986,65		3 400 986,65	3 519 333,75
	Intérêts et autres produits financiers	16 788 763,88	3 403 125,00	20 191 888,88	14 665 017,11
	Reprises financières : transfert charges	6 791 958,88		6 791 958,88	4 250 586,17
	Total IV	26 983 209,41	3 403 125,00	30 386 334,41	22 463 912,03
	V CHARGES FINANCIERES	86 633 866,81		86 633 866,81	33 459 188,67
	Charges d'intérêts	25 805 859,68		25 805 859,68	19 471 766,09
	Pertes de change	3 744 138,05		3 744 138,05	7 120 156,34
	Autres charges financières				
	Dotations financières	57 083 869,08		57 083 869,08	6 867 266,24
	Total V	86 633 866,81		86 633 866,81	33 459 188,67
	VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-59 650 657,40	3 403 125,00	-56 247 532,40	-10 995 276,64
	VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	225 843 460,05	3 946 903,45	229 790 363,50	291 196 577,45

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)					
	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2	3 = 2 + 1	4
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS	5 362 900,36		5 362 900,36	5 242 848,21
	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00		1 000 000,00	2 800 000,00
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	929 303,60		929 303,60	833 631,21
	Reprises non courantes ; transferts de charges	3 433 596,76		3 433 596,76	1 609 217,00
	Total VIII	5 362 900,36		5 362 900,36	5 242 848,21
	IX CHARGES NON COURANTES	169 415 350,58		169 415 350,58	66 748 234,97
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				261 594,27
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	16 555 321,45		16 555 321,45	17 643 749,66
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	152 860 029,13		152 860 029,13	48 842 891,04
	Total IX	169 415 350,58		169 415 350,58	66 748 234,97
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-164 052 450,22		-164 052 450,22	-61 505 386,76
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	61 791 009,83	3 946 903,45	65 737 913,28	229 691 190,69
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	79 798 251,00		79 798 251,00	67 029 525,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	-18 007 241,17	3 946 903,45	-14 060 337,72	162 661 665,69	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	645 553 026,37	3 948 004,49	649 501 030,86	653 755 491,06	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	663 560 267,54	1 101,04	663 561 368,58	491 093 825,37	
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	-18 007 241,17	3 946 903,45	-14 060 337,72	162 661 665,69	

Deloitte

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire III – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

COOPERS AUDIT

Coopers Audit
83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca

Aux Actionnaires de

COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.

89-90 rue Larbi Doghmi 3ème étage
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **695 005 807,17 MAD** dont une perte nette de **14 060 337,72 MAD**.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1- Dans notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 daté du 30 avril 2024 et notre attestation d'examen limité sur les comptes semestriels au 30 juin 2024 datée du 30 septembre 2024, nous avons émis les réserves suivantes que nous reconduisons :

1.1 Comme indiqué dans l'état B15 de l'ETIC, la société CMT S.A est en contentieux avec l'Office des Changes et l'Administration des Douanes :

a) La société CMT S.A. a fait l'objet en 2022 d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les exercices 2012 à 2022. À la suite de ce contrôle, l'Office des Changes a notifié des infractions à la société CMT S.A pour un total de 387 MMAD que celle-ci a contesté.

Selon le management, les échanges se poursuivent avec l'Office des Changes pour parvenir à un accord afin de clôturer ce contentieux.

b) A l'issue d'un nouveau contrôle de l'Office des Changes, la société CMT S.A a été notifiée en février 2024 d'une infraction relative au non-rapatriement et encaissement à l'étranger du produit partiel des exportations de minerais. Selon le management, des discussions étaient en cours avec l'Office des Changes pour dénouer ce contrôle.

Deloitte

COOPERS AUDIT

Pour rappel, le solde de la créance sur le client historique de la société CMT S.A s'élevait à 182 MMAD (18 MUSD) au 31 décembre 2023. L'exploitation de la confirmation de solde reçue de ce client avait mis en évidence un écart de l'ordre de 13,7 MUSD en majoration du solde comptable à cette date. Selon le management, l'écart correspondait à des transferts effectués par erreur par ce client à une filiale étrangère de la société CMT S.A. et pour lesquels les modalités de rapatriement étaient en cours de discussion.

Selon le management, le rapatriement desdits transferts n'aurait pas abouti et les fonds seraient bloqués auprès d'une banque à l'étranger.

Par ailleurs, la société a reçu en 2024 des virements en devises d'un actionnaire indirect, pour un montant total de 13,7 MUSD afin de répondre, selon le management, à la demande de l'Office des Changes. A ce titre, la créance sur le client historique de la société CMT S.A. et la dette envers cet actionnaire indirect sont inscrits dans les comptes de CMT S.A. au 31 décembre 2024. A ce stade, la société CMT S.A. ne dispose pas de la documentation juridique permettant de compenser les virements reçus avec ladite créance. Selon le management, des actions sont en cours pour régulariser cette situation.

En date du 22 octobre 2024, la société CMT S.A. a été condamnée, au titre de ce contentieux, de manière conjointe avec son précédent Président du Conseil d'Administration à payer une amende pour un montant total de 827 MMAD. Selon le cabinet d'avocat de la société, ledit jugement a fait l'objet d'une déclaration d'opposition en date du 24 octobre 2024 et le dossier est actuellement instruit dans le cadre d'une nouvelle procédure correctionnelle.

Au 31 décembre 2024, la société CMT S.A a comptabilisé une provision forfaitaire pour un total de 105 MMAD en couverture des risques liés aux contentieux susmentionnés, soit un complément de provision de 50 MMAD au titre de l'exercice 2024.

À ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de nous prononcer sur les modalités d'estimation de cette provision, ni sur les impacts éventuels de ces situations sur les états de synthèse de la société CMT S.A. au 31 décembre 2024.

1.2 Comme mentionné au niveau de l'état B15 de l'ETIC, la société CMT S.A. a provisoirement suspendu au cours de l'exercice ses relations commerciales avec son client historique, nonobstant la clause d'engagement de vente de quantité minimale prévue par le contrat liant les deux parties.

En l'absence de visibilité sur cette situation, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels qui en découlent sur les états de synthèse de la société CMT S.A. au 31 décembre 2024.

Nous formulons par ailleurs la nouvelle réserve suivante :

2- La société CMT S.A. détient des titres de participation pour une valeur nette comptable de 205 MMAD au 31 décembre 2024. A ce stade, la société ne dispose pas de documentation justifiant la valorisation de ces participations à cette date.

En conséquence, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les états de synthèse de la société au 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres

Deloitte

COOPERS AUDIT

responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur les deux points décrits dans l'état A1 Bis de l'ETIC relatif aux évènements significatifs de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Nos réponses
Evaluation des titres de participation Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 378,5 MMAD, dépréciés à hauteur de 173 MMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la clôture, ils sont évalués au plus faible entre leur valeur comptable et leur valeur actuelle. Dans la détermination de la valeur actuelle ou d'utilité, il est notamment tenu compte des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique des capitaux propres réels de la société contrôlée, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation selon le niveau de celle-ci. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit.	Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et aussi des éléments chiffrés utilisés. Nos travaux ont consisté notamment à : • Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres de participation, • Vérifier, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, • Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs.

Deloitte

COOPERS AUDIT

Evaluation des autres provisions pour risques et charges Au 31 décembre 2024, les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de 218,8 MMAD. L'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou non d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux). Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des autres provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.	 Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions sur la base d'entretiens avec la Direction de la société. Nos travaux ont consisté également à : • Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'estimation des provisions constituées ; • Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseillers juridiques de la société, en lien avec les principaux risques et litiges ; • Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte

COOPERS AUDIT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Leur sincérité et leur concordance avec les états de synthèse de la société appellent, de notre part, les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Deloitte.

COOPERS AUDIT

A l'issue des autres vérifications prévues par la loi, nous portons à votre connaissance que des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, décrites dans notre rapport spécial, n'ont pas été soumises à l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration. Par ailleurs, les conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs, décrites également dans notre rapport spécial, n'ont pas fait l'objet d'approbation par l'Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Casablanca, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Ed Sidi Mohamed Benabdellah
Bâtiment "C" - Avenue La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 54
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham Cherkaoui
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	47 196 743	24 455 936
<i>Dont Écarts d'acquisition</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Immobilisations corporelles	512 837 777	458 278 043
Immobilisations financières	453 447 357	510 578 444
Titres mis en équivalence	44 931 607	46 618 960
Actif immobilisé	1 058 413 483	1 039 931 384
Stocks et en-cours	51 557 319	41 230 203
Clients et comptes rattachés	319 284 235	188 416 354
Autres créances et comptes de régularisation	304 836 741	128 592 090
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>60 016 015</i>	<i>59 476 363</i>
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	32 358 332	166 413 278
Actif circulant	708 036 628	524 651 925
TOTAL ACTIF	1 766 450 112	1 564 583 309

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capital	168 123 300	168 123 300
Primes liées au capital	225 666 999	225 666 999
Réserves	340 366 483	178 857 843
Résultat net (Part du groupe)	(12 125 978)	158 633 067
Capitaux propres (Part du groupe)	722 030 805	731 281 209
Intérêts minoritaires	(109 593)	(103 473)
Autres fonds propres	721 921 211	731 177 736
Total des capitaux propres	0	0
Écart d'acquisition passif	0	0
Provisions pour risques et charges	305 373 947	152 332 567
Provisions	305 373 947	152 332 567
Dettes financières	337 854 921	441 928 544
Fournisseurs et comptes rattachés	66 376 586	64 440 633
Autres dettes et comptes de régularisation	334 923 446	174 703 828
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Dettes	739 154 953	681 073 006
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition	0	0
TOTAL PASSIF	1 766 450 112	1 564 583 309

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	586 364 041	591 913 932
Autres produits d'exploitation	29 600 683	34 001 199
Achats consommés	(147 111 680)	(155 187 946)
Charges de personnel	(64 248 416)	(68 930 664)
Autres charges d'exploitation	(70 258 355)	(63 681 230)
Impôts et taxes	(2 727 099)	(714 458)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(34 054 375)	(31 905 119)
Opérations en commun	0	0
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort et dép EA	297 564 799	305 495 714
Dotations aux amort et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amort et dép EA	297 564 799	305 495 714
Charges et produits financiers	(54 870 259)	(12 100 363)
Charges et produits exceptionnels	(175 373 394)	(61 608 231)
Impôts sur les résultats	(79 267 190)	(73 295 150)
Résultat net des entreprises intégrées	(11 946 044)	158 491 969
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(186 054)	134 908
Résultat net de l'ensemble consolidé	(12 132 098)	158 626 877
Intérêts minoritaires	(6 120)	(6 190)
Résultat net (part du groupe)	(12 125 978)	158 633 067

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net total des entités consolidées	(12 132 098)	158 626 877
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	232 841 807	71 781 649
Variation de l'impôt différé	(540 061)	6 256 625
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		4 938 223
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(1 000 001)	(2 465 741)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	186 054	(134 908)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	58 415	67 113
Marge brute d'autofinancement	219 414 116	239 069 838
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(146 557 866)	(12 526 782)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	72 856 250	226 543 056
Acquisitions d'immobilisations	(108 000 597)	(285 337 315)
Cessions d'immobilisations	1 000 000	2 800 000
Réduction des autres immobilisations financières	33 000	
Incidence des variations de périmètre	0	200 000 000
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan	0	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(106 967 597)	(82 537 315)
Émissions d'emprunts	53 062 065	966 074
Remboursements d'emprunts	(62 015 380)	(82 842 395)
Variations des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		(100 873 980)
Augmentations / réductions de capital		0
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRÉSO. GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT(III)	(8 953 315)	(182 750 302)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	4 188 440	(20 855 406)
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	4 188 440	(20 855 406)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I+II+III+IV)	(38 876 222)	(59 599 967)
Trésorerie : ouverture	(55 545 054)	4 054 913
Trésorerie : ouverture	(55 545 054)	4 054 913
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	(94 421 276)	(55 545 054)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Distribution/ brut versé	Var. de capital en numéraire et souscrip	Résultat	Autres augmentations et diminutions	JV & actualisation	Reclass. chgt de méthode	Écart de conversion/ effet de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Capitaux propres sociaux en devise de consolidation	967 738 414	0	0	0	(17 140 606)	0	0	0	1 222 714	0	0	951 820 522
Total des écritures d'éliminations	(6 957 764)	0	0	0	3 546 337	0	0	0	0	0	0	(3 411 427)
Total des écritures de retraitements	1 302 302	0	0	0	623 456	1 169	0	0	0	0	0	1 926 927
Total des impacts de fiscalité différée	59 476 363	0	0	0	540 061	(409)	0	0	0	0	0	60 016 015
Total des écritures de retraitements IAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres retraités	1 021 559 316	0	0	0	(12 430 752)	760	0	0	1 222 714	0	0	1 010 352 038
Elimination des écarts de conv. & prov. de change												
Reclassement automatique de consolidation												
Elimination des provisions intra groupes	1 288 422				33 600	0		0	0	0	0	1 322 022
Elimination des provisions intra groupes (Titres)	12 031 560					0		0	0	0	0	12 031 560
Elimination des +/- valeur de cession interne												
Elimination des marges internes sur stocks												
Elimination des dividendes des entités consolidées												
Quote-part CP après éli. des opérations internes	1 034 879 298	0	0	0	(12 397 152)	760	0	0	1 222 714	0	0	1 023 705 620
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles												
Écart d'acquisition net												
Annulation du social pour les MEE	(77 356 324)				451 108	0		0	3 304 198	0	0	(73 601 017)
Calcul des MEE	40 266 322				(186 054)	0		0	(1 652 099)	0	0	38 428 168
Elimination des titres chez les mères	(266 611 560)					0		0	0	0	0	(266 611 560)
Total des capitaux propres	731 177 736	0	0	0	(12 132 098)	760	0	0	2 874 813	0	0	721 921 211
Intérêts minoritaires	(103 473)				(6 120)	0		0	0	0	0	(109 593)
Capitaux propres groupe	731 281 209	0	0	0	(12 125 978)	760	0	0	2 874 813	0	0	722 030 805
Total capitaux propres part groupe - Consolidé	731 281 209	0	0	0	(12 125 978)	760	0	0	2 874 813	0	0	722 030 805
Intérêts minoritaires pris en charge par le groupe												
Intérêts minoritaires pris en charge par le groupe												
Capitaux propres groupe après ret. des minoritaires	731 281 209				(12 125 978)	760		0	2 874 813	0	0	722 030 805

Pour consulter le rapport financier semestriel de CMT : <https://www.cmt.ma/rapports-annuels/>

Deloitte

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire III – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

COOPERS AUDIT

Coopers Audit
83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca

Aux Actionnaires de
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.
89-90 rue Larbi Doghmi 3ème étage
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse consolidés

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **722 MMAD** dont une perte nette consolidée de **12 MMAD**.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1- Dans notre rapport d'audit sur les états de synthèse consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 daté du 30 avril 2024 et notre attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2024 datée du 30 septembre 2024, nous avons émis les réserves suivantes que nous reconduisons :

1.1 Comme indiqué dans la note 7 annexée aux états de synthèse consolidés, la société CMT S.A a fait l'objet de contentieux avec l'Office des Changes et l'Administration des Douanes :

a) La société CMT S.A. a fait l'objet en 2022 d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les exercices 2012 à 2022. À la suite de ce contrôle, l'Office des Changes a notifié des infractions à la société CMT S.A pour un total de 387 MMAD que celle-ci a contesté.

Selon le management, les échanges se poursuivent avec l'Office des Changes pour parvenir à un accord afin de clôturer ce contentieux.

b) A l'issue d'un nouveau contrôle de l'Office des Changes, la société CMT S.A a été notifiée en février 2024 d'une infraction relative au non-rapatriement et encaissement à l'étranger du produit partiel des exportations de minerais. Selon le management, des discussions étaient en cours avec l'Office des Changes pour dénouer ce contrôle.

Deloitte

COOPERS AUDIT

Pour rappel, le solde de la créance sur le client historique de la société CMT S.A s'élevait à 182 MMAD (18 MUSD) au 31 décembre 2023. L'exploitation de la confirmation de solde reçue de ce client avait mis en évidence un écart de l'ordre de 13,7 MUSD en majoration du solde comptable à cette date. Selon le management, l'écart correspondait à des transferts effectués par erreur par ce client à une filiale étrangère de la société CMT S.A. et pour lesquels les modalités de rapatriement étaient en cours de discussion.

Selon le management, le rapatriement desdits transferts n'aurait pas abouti et les fonds seraient bloqués auprès d'une banque à l'étranger. À ce titre, les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2024 font apparaître, dans les comptes de la filiale étrangère de CMT S.A., une créance sur cette banque et une dette envers le client historique, pour un total de 13,7 MUSD.

Par ailleurs, la société a reçu en 2024 des virements en devises d'un actionnaire indirect, pour un montant total de 13,7 MUSD afin de répondre, selon le management, à la demande de l'Office des Changes. A ce titre, la créance sur le client historique de la société CMT S.A. et la dette envers cet actionnaire indirect sont inscrits dans les comptes de CMT S.A. au 31 décembre 2024. A ce stade, la société CMT S.A. ne dispose pas de la documentation juridique permettant de compenser les virements reçus avec ladite créance. Selon le management, des actions sont en cours pour régulariser cette situation.

En date du 22 octobre 2024, la société CMT a été condamnée, au titre de ce contentieux, de manière conjointe avec son précédent Président du Conseil d'Administration à payer une amende pour un montant total de 827 MMAD. Selon le cabinet d'avocat de la société, ledit jugement a fait l'objet d'une déclaration d'opposition en date du 24 octobre 2024 et le dossier est actuellement instruit dans le cadre d'une nouvelle procédure correctionnelle.

Au 31 décembre 2024, la société CMT S.A a comptabilisé une provision forfaitaire pour un total de 105 MMAD en couverture des risques liés aux contentieux susmentionnés, soit un complément de provision de 50 MMAD au titre de l'exercice 2024.

À ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de nous prononcer sur les modalités d'estimation de cette provision, ni sur les impacts éventuels de ces situations sur les états de synthèse consolidés de la société CMT S.A. au 31 décembre 2024.

1.2 Comme mentionné au niveau de la note 7 annexée aux états de synthèses consolidés, la société CMT S.A. a provisoirement suspendu au cours de l'exercice ses relations commerciales avec son client historique, nonobstant la clause d'engagement de vente de quantité minimale prévue par le contrat liant les deux parties.

En l'absence de visibilité sur cette situation, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels qui en découlent sur les états de synthèse consolidés de la société CMT S.A. au 31 décembre 2024.

Observation

Nous attirons l'attention sur les deux points décrits dans la note 6 des notes annexes aux états consolidés relative aux événements significatifs de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Deloitte

COOPERS AUDIT

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Nos réponses
Evaluation des titres mis en équivalence Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence s'élèvent à 45 MMAD. Conformément aux règles de consolidation en vigueur, la mise en équivalence consiste à substituer la valeur comptable des titres détenus par la quote-part des capitaux propres retraités y compris le résultat de l'exercice. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont survenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test sur la valeur recouvrable des titres mis en équivalence est effectué. La valeur recouvrable des titres mis en équivalence par le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence comme un point clé de l'audit.	Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence ainsi que des éléments chiffrés utilisés. Nos travaux ont consisté notamment à : - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, le cas échéant ; - Vérifier, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Vérifier le caractère recouvrable des créances éventuellement rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.
Evaluation des autres provisions pour risques et charges Les Provisions pour risques et charges pour un montant de 305,3 MMAD au 31 décembre 2024, comprennent des « autres provisions pour risques et charges » pour à un montant de 217,2 MMAD. L'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou non d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux). Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des autres provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces autres provisions sur la base d'entretiens avec la Direction de la société. Nos travaux ont consisté également à : • Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'estimation des provisions constituées ; • Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseillers juridiques de la société, en lien avec les principaux risques et litiges ;

Deloitte

COOPERS AUDIT

	Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions.
--	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

Deloitte.

COOPERS AUDIT

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Benabdellah
Bâtiment "C", Tour 1, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 74 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham Cherkaoui
Associé